



CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2009

Ouverture de la séance à 20h30.

Présents : Bruno CHAZALLET ; Alain CHAPUS ; Jean Paul BARRET ; Anne VERMARE ; Michel VENET ; Catherine PETITJEAN ; Marianne BAZANTAY ; Bernard JUNET ; Corinne CHARACHON ; Christophe VASSEUR, Damien MORLIERE ; Alexandra COLOMBET ; Frédéric REYNARD.

Absents et excusés : Gérard CHAZALLET

Portable du Maire : 06.75.49.02.76

Courriel du Maire : chazallet@hotmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Le deuxième « TéléBruss » se déroulera le samedi **5 décembre 2009**. Si vous désirez participer à l'organisation ou pour toutes questions, vous pouvez appeler Marianne BAZANTAY (06 14 60 02 70) ou Frédéric DUSSUD (06 73 84 97 61).

➤ Bilan 2009 de la bibliothèque : 284 adhérents, 2 239 livres prêtés. Elle est ouverte le mercredi de 16h à 18h, le samedi et dimanche de 10h30 à 12h. Un ordinateur est à la disposition du public. La responsable Dominique BENIER remercie tous les bénévoles de leur aide.

➤ La station d'épuration du village étant vieillissante, sa durée de vie semble limitée à 10 – 15 ans, la question se pose de la construction d'une nouvelle station ou d'un renvoi sur celle du hameau de la Giraudière qui est en projet.

➤ Salle des fêtes :

Pour le respect du voisinage la question se pose de la limitation des locations en période estivale (réserver les locations privées en juillet et août uniquement pour les mariages et uniquement pour des couples de Brussieu). Une décision sera prise prochainement.

Il sera désormais exigé un chèque de caution ainsi qu'une attestation d'assurance au nom du loueur.

➤ Cantine à l'école primaire du village :

Depuis la rentrée il n'y a qu'un seul service, nous avons atteint l'année dernière un coût du repas trop important pour pouvoir continuer à avoir deux services. Pour l'instant le bilan est positif.

Une enquête est en cours auprès des communes voisines pour connaître leur mode de fonctionnement et le coût des repas.

Nous rappelons aux familles que le service de cantine n'est pas un service obligatoire, et que Monsieur le Maire se réserve le droit de procéder à l'exclusion des enfants qui perturberaient le dit service.

- Projet de création d'un CIAS (Commission Intercommunale d'Action Sociale) : le CCAS fait une étude sur la vie sociale du village afin de délégué certaines compétences à la communauté des communes (par exemple la petite enfance).
- Compte tenu du coût important des sacs poubelles, le SIMOLY nous a demandé de n'effectuer qu'une seule distribution de sacs par foyer. Vous devrez donc à l'avenir acheter des sacs OM, lorsque vous aurez passé ceux distribués par la commune.
- L'association des propriétaires du lotissement des Terrasses demande la suppression de sentiers non utilisés pour qu'ils n'apparaissent plus sur le plan du lotissement. La commune donne son accord, tout en faisant remarquer qu'elle n'est pas compétente, que cette décision relève exclusivement des co-lotis du lotissement des Terrasses.
Les propriétaires du lotissement des Terrasses émettent le vœu que la voirie privée du lotissement soit intégrée dans la voirie communale. Le conseil se laisse le temps de réflexion, mais ne semble pas favorable à cette demande.
- La mairie étudie la mise en place d'un ralentisseur sur la départementale à la sortie du lotissement des Terrasses jugée très dangereuse.
- Afin de programmer les manifestations 2010, il est demandé aux présidents des associations de fournir à la mairie leurs dates d'évènements.
- Un forum des entreprises se tiendra le 2 et 3 octobre à la salle polyvalente de Saint Laurent de Chamousset. L'inauguration de la Maison des Services aura lieu le 3 octobre en présence de Michel MERCIER, nouveau ministre et Président du Conseil Général.
- TIC : une étude est faite par la communauté des communes pour mettre en place un panneau d'information sur la commune.
- La commune va se munir d'un défibrillateur, coût approximatif 1 000 euros.
- Suite à l'ouverture de la Ronde Paysanne les producteurs nous informent qu'ils ne pourront plus assurer le marché du samedi matin. Le Conseil Municipal se laisse le temps de réflexion. Doit-on rechercher de nouveaux producteurs ?
- Le conseil étudie l'achat d'un nouveau 4x4 en remplacement du 4x4 orange. Le Conseil se prononce majoritairement pour cette acquisition, si nous voulons pouvoir assurer un déneigement correct.
- Les travaux communautaires sur les voiries ont débutés. La nouvelle rue de la bascule devrait être terminée dès la fin septembre. L'aménagement de parkings vers la résidence Jacques Cœur sera réalisé en octobre. Des travaux seront également réalisés aux hameaux de la Giraudière et de Pernateau.
- Le multi accueil « La Pampailotte » est ouvert depuis début septembre et fonctionne bien, il reste quelques places. C'est une gestion communautaire, la commune prête uniquement les locaux et ne participe pas financièrement aux frais de garde.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

- Les travaux d'aménagement de l'ancien bar « PODYMA » devraient débuter début 2010. Le rez de chaussée sera aménagé pour recevoir un commerce ou une entreprise de services en fonction du devenir de l'épicerie CROUZET.
Les étages accueilleront trois logements.

ETAT CIVIL des 2^{ième} et 3^{ième} trimestres

Naissances

MURAT Agathe	2 juin
REVERET Léandre Alain Michel	7 juillet
SANZ Eva	18 juillet
CRETOLLIER-PIOLI Corentin	26 juillet
FAU Lila Chaké	7 août
COCHET Louise	25 août
FEGER Emile	27 août
MARAZZA Marco	31 août

Mariages

GUIFFRAY Eva et MICHEL Lionel	2 mai
TATON Anne-Lise et BRAHINSKY Eric	13 juin

Décès

EDMONT Robert	30 juillet
CHENU Jean Maurice	31 juillet
MATTAN-BORNERAT Marcel	12 août

DELIBERATIONS ET DECISIONS

Le Conseil Municipal délibère et adopte les décisions suivantes :

- Le conseil municipal a pris une délibération de principe pour soutenir les productions agricoles dont la production laitière.
- Accord de principe pour la réalisation de deux zones d'activités
La première vers le complexe sportif au village sera réservée à des activités tertiaires,
La seconde vers le giratoire situé en bas du village (lieu dit FONTALIN)
Ces zones d'activités ne seront réalisés que si le coût de réalisation n'est pas prohibitif.

PLAN LOCAL D'URBANISME

En début de réunion, Melle MERIAU, urbaniste, qui nous aide à établir notre PLU, a présenté au conseil municipal un projet de règlement, ainsi qu'un projet de découpage du territoire.

Le conseil municipal va devoir dans les mois qui viennent travailler sur ces deux projets afin de les soumettre lors d'une enquête publique à la population de Brussieu.

Le Conseil Municipal ne sait toujours pas s'il va pouvoir maintenir toutes les zones constructibles, encore moins les augmenter légèrement.

Le SCOT des monts du lyonnais qui devrait-être réalisé dans les mois à venir va nous fixer un taux d'augmentation de la population que nous ne devrions pas dépasser et par là fixer les surfaces que l'on peut consacrer à la construction.

A VOS AGENDAS

En octobre

Dimanche 4	Fête de l'artisanat	Salle des fêtes	Tous en famille
Samedi 24	Coluche	Salle des fêtes	Sou des écoles Brussieu
Mercredi 28	Spectacle enfants	Salle des fêtes	Tous en famille
Jeudi 29	Cinéma	Salle des fêtes	
Vendredi 30	Thé dansant	Salle des fêtes	Soleil d'automne

Lors de la fête de l'artisanat du 4 octobre, il y aura des « minis quads » pour les enfants de 5 à 13 ans.

En novembre

Vendredi 13	Cinéma	Salle des fêtes	
Samedi 14	Bourse aux vêtements	Salle des fêtes	Tous en famille
Dimanche 29	Loto	Salle des fêtes	Sou des écoles Brussieu

En Décembre

Samedi 5	TéléBruss	Place de la mairie	
Vendredi 11	Cinéma	Salle des fêtes	

Ce Compte Rendu réalisé par la Commission Information est disponible (Avec bien d'autres infos !) Sur notre site Internet : www.brussieu.com